

maines d'un chacun; & si on y trouve du beau & de l'élegant, c'est qu'effectivement il y en a. On ne juge en sa faveur qu'à vûe de pièces: voici donc la Reponse de cet illustre Académicien.

MONSIEUR,

*Reponse de  
Mr. de Fon-  
tenelles au  
Discours du  
Cardinal du  
Bois, le jour  
de sa recep-  
tion à l'Ac-  
ademie Fran-  
çoise.*

**Q**uelle eût été la joye du grand Cardinal de Richelieu, lorsqu'il donna naissance à l'Académie Française, s'il eût pû prévoir qu'un jour le titre de son Protecteur, qu'il porta si legitime-ment, deviendroit trop élevé pour qui ne seroit pas Roi; & que ceux qui, revêtus comme lui des plus hautes Dignitez de l'Etat & de l'Eglise, voudroient comme lui proteger les Lettres, se feroient honneur du simple titre d'Academicien?

Il est vrai, car vôtre Eminence pardonnera aux Muses une feinte naturelle, surtout dans un lieu où elles égalent tous les rangs, & dans un jour où vous les enorgueillissez vous-même; il est vrai que vous leur deviez de la reconnoissance: elles ont commencé vôtre élévation, & vous ont donné les premiers accès auprès du Prince qui a si bien sçû vous connoître; mais ce grand Prince vous avoit acquité envers elles, par les fruits de son heureuse éducation, par l'étendue & la variété des lumieres qu'il a pris dans leur commerce, par le prix dont il honore leurs differens ouvrages, & qui lui en marquent si sûrement le prix: je ne parle point de la constante protection qu'il leur accorde: elles sont plus glorieuses de ses lumieres & de son goût, que de sa protection même, leur grande ambition est d'être connus.

Ainsi, Monseigneur, ce que vous faites presentement pour elles, est une pure faveur, vous venez prendre ici la place d'un Homme\* qui n'étoit celebre

\* *Mr. Dacier.*